

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2008

Le treize juin 2008, le Conseil Municipal de DAUX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie. Le Conseil a été convoqué le 6 juin 2008 par LAGORCE Patrice, Maire.

PRESENTS : ANSCIEAU Luc, BARLASSINA Claude, BERNARD, Denis, BINET-GAUBERT Véronique, BIRELLO Danielle, BIRELLO Jean-Louis, CHASTANET Pascale, CORTES Marcel, FORESTIER Christine, FRAPECH Jean-Louis, GERAUD Yves, GETTO Marie-José, GUILLET Pascal, LATOUR Thomas, MERLE Sandrine, MONCEYRON Jean- Pierre, SAINT-PAUL Bernard, SANDREAU Claude.

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : BINET-GAUBERT Véronique.

Ouverture de la séance par la lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2008.

1- Contrat Enfance Jeunesse

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le contrat Temps Libre signé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune de Daux pour 3 ans est arrivé à échéance le 31 Décembre 2007.

Il convient d'intégrer au 1er Janvier 2008 par avenant le Contrat Enfance Jeunesse du Territoire de la Communauté de Communes Save et Garonne signé pour 4 ans depuis le 1er Janvier 2006 jusqu'au 31 décembre 2009.

De ce fait, cet avenant au Contrat Enfance Jeunesse sera signé pour 2 ans du 1er Janvier 2008 au 31 Décembre 2009.

Les objectifs du précédent contrat sont maintenus à savoir :

- Centre de Loisirs Associé à l'école Primaire
- Centre de Loisirs Sans Hébergement Primaire pour les mercredis et vacances scolaires sur le site de Bouconne.
- Espace Animation Jeunes (Actions spécifiques en direction des jeunes adolescents)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au Contrat Enfance Jeunesse du Territoire de la Communauté de Communes avec la Caisse d'Allocations Familiales.

2 – Création d'emplois Saisonniers : 10 contrats à durée déterminée d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que pour le fonctionnement du Centre de Loisirs Associé à l'Ecole, il convient en plus du personnel titulaire de recruter des Adjoints d'Animation 2ème classe non titulaires pour faire face aux besoins saisonniers d'encadrement.

Ces agents seront recrutés au fur et à mesure, entre le 1er septembre 2008 et le 2 juillet 2009 en fonction des effectifs scolaires. Le nombre prévisionnel d'adjoint d'animation 2ème classe nécessaire est estimé à 10.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer 10 postes d'Adjoint d'animation 2ème classe saisonniers non titulaires dans les conditions précitées.

3 – Création d'emplois Saisonniers : 3 contrats à durée déterminée d'Adjoint Technique 2^{ème} classe.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer le fonctionnement du service technique face à un surcroît de travail lié notamment à la planification des congés annuels sur la période d'été et à l'organisation de la rentrée scolaire, il convient en plus du personnel titulaire de recruter 3 Adjoints Techniques 2ème classe non titulaires à compter du 30 juin 2008 au 31 août 2008.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de créer 3 postes d'Adjoint Technique 2ème classe saisonniers non titulaires.

4 – Taxes et Produits irrécouvrables Budget Assainissement 2008.

Mr le Maire soumet à l'assemblée l'état des taxes et produits qui n'ont pu être recouverts par le Comptable de la Commune Mr LEAUTE.

Mr le Maire propose en conséquence l'allocation en non valeur des titres ci-dessous dont le montant s'élève à 360,72 €

NOM DU REDEVABLE	SOMMES NON RECOUVREES	
DARNO Christophe	360,72	Redevances Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'allocation en non valeur des titres ci-dessus.

5 – Demande de Subvention – Clôture Ecole Maternelle.

Mr le Maire informe l'assemblée de la nécessité de remplacer par mesure de sécurité la clôture de l'Ecole Maternelle devenue trop vétuste.

Mr le Maire présente le devis de la société Midi Pyrénées Clôtures pour un montant de 5 182,00 €HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Estime nécessaire de réaliser ces travaux
- Accepte le devis présenté
- Demande au Conseil Général l'attribution d'une subvention
- La dépense correspondante soit 6 197,67 €TTC est inscrite à l'article 2313-47 du budget communal 2008.

6-Demande de Subvention – Aménagement d'un jardin public.

Mr le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 19 Mai 2006 relative à l'acquisition de terrains en vue de réaliser un jardin public.

Mr le Maire présente le devis de l'entreprise CAUSSAT Espaces Verts relatif à l'aménagement de ce jardin public pour un montant de 12 362,00 €HT qui est la moins disante des entreprises consultées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix pour et 6 abstentions :

- Estime nécessaire de réaliser ces travaux
- Accepte le devis présenté
- Demande au Conseil Général l'attribution d'une subvention
- La dépense correspondante soit 14 784,95 €TTC est inscrite à l'article 2128-14 du budget communal 2008.

7- Cotisation à l'Espace Animation Jeunes

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 30 Mars 2007, le Conseil Municipal a décidé la création d'une structure en vue de mettre en place des activités au service des jeunes adolescents.

L'Espace Animation Jeunes fonctionne depuis le 1er Juillet 2007 et fait partie des objectifs du Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales.

A ce titre, il convient de prévoir la participation des familles pour l'année 2008.

Mr le Maire propose de reconduire la somme de 5 €par jeune fréquentant la structure pendant l'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la proposition de Mr le Maire dans sa totalité.

8- Délibération de virement de crédits

Il convient d'augmenter les crédits de l'opération 36 pour le remplacement du ballon d'eau chaude du groupe scolaire.

La somme de 3 000 €sera prélevée sur le chapitre 020 : Dépenses imprévues du Budget Primitif 2008.

9- Question Diverses

Un point est réalisé sur les travaux des commissions.

↳ Commission des Travaux

Monsieur le Maire rencontrera le 30 juin l'Architecte des Bâtiments de France avec le Président de la Communauté de Communes, maître d'ouvrage des travaux voirie du centre du village pour finaliser le dossier avant lancement de l'appel d'offres.

- la liste des routes dont la réfection est souhaitée au titre du pool routier a été envoyée pour chiffrage à la CDC.
- Monsieur le Maire et plusieurs représentants du conseil municipal ont rencontré la DIRE le 12 juin ; réunion au cours de laquelle le plan de sécurisation de la RN 224, consécutivement aux demandes de la municipalité, a été présenté.
- Le plan définitif de l'aménagement de la CD37 est présenté par le groupe travaux au conseil municipal.

↳ Commission Scolaire

Monsieur le Maire déplore le processus court et confus qui est suivi concernant la réduction du temps scolaire.

Il s'inquiète des incidences importantes quelque soit le scénario retenu sur les finances municipales.

Le Conseil d'école du 19 juin émettra une proposition d'organisation du temps scolaire vers l'inspection ;

L'effectif des élèves 2008 – 2009 sera en légère baisse par rapport à celui de 2007-2008.

Un appel d'offre a été lancé pour renouveler les prestations de restauration scolaire.

↳ Station d'épuration

Monsieur le Maire fait part de l'avancement du dossier avec les services concernés. Il expose qu'il serait probablement opportun de viser une capacité de 2 500 habitants plutôt que 1 900 habitants comme prévu aujourd'hui prévu.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire que la commune se dote d'un règlement d'assainissement collectif. Il propose de s'appuyer sur le modèle de Grenade sur Garonne.

↳ Communauté de Communes

Monsieur le Maire rappelle les principaux sujets traités à la réunion de la CDC qui a eu lieu à Daux le 5 Juin et remercie les nombreux conseillers qui ont assisté à cette réunion.

Il détaille ensuite le bilan 2007 des ordures ménagères établi par le Vice Président OUSTRI.

↳ Pylône SFR

Monsieur le Maire donne lecture des résultats des mesures de champs effectuées par l'APAVE à proximité du Pylône SFR le 20 mai en présence de Monsieur SAINT PAUL Conseiller.

Les valeurs de champs restent inférieures à la norme. Le dossier est consultable en mairie.

↳ Commission associations

Elle s'est réunie deux fois. Le règlement entre mairie et associations est en cours de revisite.

Il sera par ailleurs fait un courrier de relance aux associations qui n'ont pas envoyé leur bilan 2007.

↳ Commission urbanisme

La première commission urbanisme s'est tenue en mai.

Le Plan d'Exposition au Bruit fera l'objet d'une présentation dans un conseil municipal à venir.